

ATTESTATION A LA PRATIQUE SPORTIVE – SAISON 2023/2024

1/BENEFICIAIRE.

Nom/Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Discipline pratiquée :

2/ECOLE DE NAGE AQUABRESSE

Nom, adresse du directeur:

3/MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : €

Paiement en 3 fois OUI NON

4/ CUMUL AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS (comité d'entreprises, autres dispositifs d'aides à la pratique)

OUI Montant :.....

NON

Date Signature du bénéficiaire Cachet d' Aquabresse
ou de son représentant légal

Les coupons sport sont à demander à **partir du 15 septembre 2023 jusqu'au 31 juin inclus** auprès de Patrice VUILLET, responsable politique sportive :

- Via le site internet de Bresse Louhannaise Intercom' « www.bresselouhannaiseintercom.fr »
- Sur RDV auprès de Patrice Vuillet au 06.81.95.43.22 / 03.85.60.10.95 - mail « patrice.vuillet@blintercom.fr »

Les coupons ne seront délivrés que si l'association à signée la convention avec Bresse Louhannaise Intercom'

Pièces à fournir avec ce document :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille ou pièce d'identité du bénéficiaire
- L'attestation à la pratique sportive signée par l'association